

COMMUNE de JANVILLE-EN-BEAUCE

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 06 MAI 2025

COMPTE RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 06 mai 2025 à 20 h 30, sous la présidence de M. Stéphane MAGUET, maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. LIONNET-BADINIER Yvette, CHENU Isabelle, DUPIN Jean-Marie, Adjoint, AGUDO Claudine, GOUACHE Jean-Michel, LETHROSNE Hervé, LEGENDRE Bertrand, FLEUREAU Brigitte, LETHROSNE Christophe, WINGLER Clément, BLANCHARD Séverine, LESAGE Laetitia, CHAROUF Camal, DAVID Sébastien, NICOULLAUD-REIBELL Inès, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mmes et MM. MALON François (pouvoir à GOUACHE Jean-Michel), POLISANO Brigitte (pouvoir à CHENU Isabelle), JEANSON Patricia, RICHER Bruno, MORGEAT Jocelin (pouvoir à AGUDO Claudine), MUSTO Florence (excusée), BELLANGER Sabine et VANNIER Aurélien.

Mme BLANCHARD Séverine a été élue secrétaire.

DECISION SUR LA SUPPRESSION OU LE MAINTIEN DU POSTE DU 1^{ER} ADJOINT, SUITE A SA DEMISSION

Vu la délibération n°2020-05-02 en date du 26 mai 2020 fixant à sept (7) le nombre des adjoints,

Vu la délibération n°2020-05-03 en date du 26 mai 2020 sur l'élection des adjoints,

Vu la délibération n°2025-03-02 en date du 28 mars 2025 relative à la décision sur le maintien ou la suppression du poste du 5^{ème} adjoint,

Considérant que Monsieur Christian NAOUR a été élu 1^{er} adjoint au Maire lors de la séance du conseil municipal du 26 mai 2020,

À la suite de la démission de Monsieur Christian NAOUR,

Le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien ou la suppression du poste du 1^{er} adjoint.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

- décide de supprimer le poste de 1^{er} adjoint au Maire,
- décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 5 postes,
- décide de proclamer l'ordre du tableau du conseil municipal mis à jour – annexe 1.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE – DESIGNATION D'ELUS A LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Considérant que Monsieur Christian NAOUR est membre titulaire à la commission environnement de la Communauté de Communes Cœur de Beauce,

Considérant que Monsieur Jean-Michel GOUACHE est membre suppléant à la commission environnement de la Communauté de Communes Cœur de Beauce,

À la suite de la démission de Monsieur Christian NAOUR,

Le conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant à la commission environnement de la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, désigne à la commission environnement de la Communauté de Communes Cœur de Beauce :

- Monsieur Jean-Michel GOUACHE, membre titulaire,
- Monsieur Stéphane MAGUET, membre suppléant.

SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU – DESIGNATION DE DELEGUES

Considérant que Monsieur Christian NAOUR est délégué titulaire au SICTOM de la Région d'Auneau,

Considérant que Monsieur Sébastien DAVID est délégué suppléant au SICTOM de la Région d'Auneau,

À la suite de la démission de Monsieur Christian NAOUR,

Le conseil municipal doit désigner de nouveaux délégués au SICTOM.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, désigne au SICTOM de la Région d'Auneau :

- Monsieur Sébastien DAVID, délégué titulaire,
- Madame Isabelle CHENU, déléguée suppléante.

Il sera précisé que la commune souhaite avoir un représentant au sein du bureau du SICTOM.

INFORMATIONS / DIVERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Caroline LESAGE, conseillère municipale, a démissionné.

Elle était membre du CCAS, le nécessaire pour son remplacement sera effectué.



Le Maire,

Stéphane MAGUET